



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE DOLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 14 décembre 2020

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 34
Nombre de procurations : 01
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 08 décembre 2020
Date de publication : 21 décembre 2020

Conseillers-ères présents-es :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, M. Jean-Marie SERMIER, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Laetitia CUSSEY, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Nicolas GOMET, Mme Amandine BORNECK, M. Timothée DRUET

Référence

20.14.12.136

Commission

Aménagement et Urbanisme

Objet

Cession de terrain à Madame et Monsieur Michel FAIVRE

Secrétaire de séance

M. Stéphane CHAMPANHET

Rapporteur

M. Philippe JABOVISTE

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

Mme Justine GRUET à M. Jean-Baptiste GAGNOUX (jusqu'à DCM 20.14.12.114)

M. Patrice CERNELA à M. Jean-Pascal FICHÈRE (jusqu'à DCM 20.14.12.114)

M. Ako HAMD AOUI à M. Timothée DRUET

Conseillers-ères absents-es non représentés :

M. Hervé PRAT (DCM 20.14.12.120) ; M. Jean-Baptiste GAGNOUX (DCM 20.14.12.122-123) ; Mme Catherine DEMORTIER (DCM 20.14.12.129-130) ; Mme Justine GRUET (DCM 20.14.12.138) ; M. Mathieu BERTHAUD (DCM 20.14.12.138-139) ; M. Alexandre DOUZENEL (DCM 20.14.12.141)

Suite à la demande de plusieurs propriétaires de l'avenue André Boulloche à Dole, la Collectivité s'était déclarée favorable à une cession d'une partie de la parcelle référencée à Dole section BP n°514 sise « Grandes Noches » afin d'agrandir leurs propriétés.

Dans la perspective d'un alignement des limites cadastrales entre fonds voisins, la ville a proposé à Madame et Monsieur Michel FAIVRE, propriétaires de la parcelle de terrain cadastrée section BP n°239 sise 29 avenue André Boulloche à Dole, la possibilité d'acquérir un tènement foncier d'une profondeur d'environ 10 mètres dans le prolongement de leur propriété actuelle correspondant à une superficie d'environ 260 m² à soustraire de la parcelle cadastrée section BP n°514 et à parfaire par voie de géomètre au prix de 12 euros/m².

Au mois d'octobre, Madame et Monsieur Michel FAIVRE ont répondu favorablement à cette proposition de transaction.

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement et Urbanisme du 10 décembre 2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** la vente à Madame et Monsieur Michel FAIVRE demeurant à Dole, 29 avenue André Boulloche, d'une partie de la parcelle cadastrée section BP n°514p d'une superficie d'environ 260 m², à parfaire par voie de géomètre,
- **PRÉCISE** que cette vente sera réalisée moyennant le prix de 12 euros/m²,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte de vente à intervenir.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire, Service Urbanisme
- Madame et Monsieur Michel FAIVRE - 29 avenue Boulloche - 39100 DOLE
- Étude BARTHEN RUIZ VANDEL-8 rue Joseph Thoret-39100 DOLE

Fait à Dole, le 14 décembre 2020.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Jean-Baptiste GAGNOUX



**Cession à Madame et Monsieur FAIVRE
d'une partie de la parcelle cadastrée section BP n°514 pour une
superficie d'environ 260 m²
située avenue Bouulloche**

